

PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

2023
2027



Centre
de services scolaire
des Appalaches

Québec



S'engager et réussir



TABLE DES MATIÈRES

1.	LE PRÉAMBULE ET LE CADRE LÉGAL	4
2.	LE COMITÉ D'ENGAGEMENT POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE (CERÉ)	5
3.	LA MISSION, LA VISION ET LES VALEURS	6
4.	LE CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE LE CSSA	7
4.1	Les caractéristiques de la population	7
4.2	Les besoins des écoles et des centres pour augmenter la réussite des élèves	11
5.	LES ENJEUX	12
6.	LES ORIENTATIONS, LES OBJECTIFS, LES INDICATEURS ET LES CIBLES	13
7.	LA REDDITION DE COMPTES	15
8.	LA DÉCLARATION DE SERVICES	16
	ANNEXE I	19
	ANNEXE II	20
	ANNEXE III	21

1

LE PRÉAMBULE ET LE CADRE LÉGAL

Le Centre de services scolaire des Appalaches (CSSA) est constitué en vertu de la Loi sur l'instruction publique (LIP, art.111).

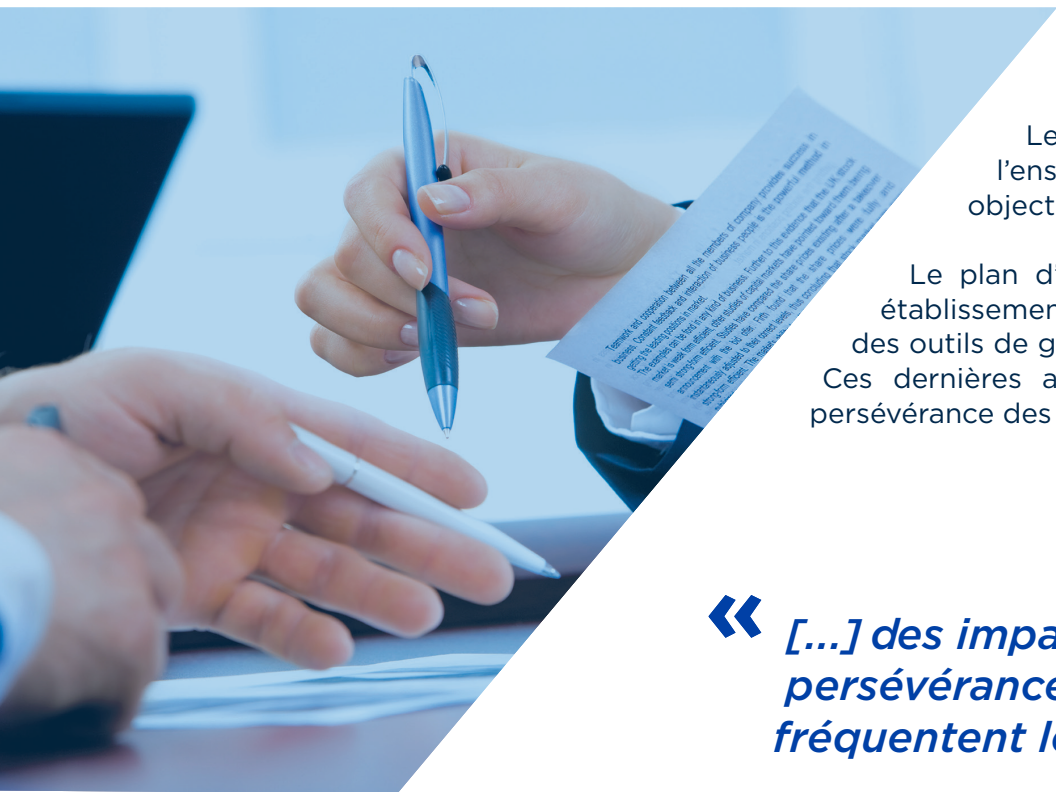
Avant la fin de l'année scolaire 2022-2023, chaque centre de services scolaire approuvera, sur proposition du comité d'engagement pour la réussite éducative (CERÉ), un plan d'engagement vers la réussite (PEVR), cohérent avec les orientations stratégiques et les objectifs du plan stratégique du Ministère (LIP, art. 209.1).

Le PEVR doit contenir une description du contexte dans lequel le CSSA évolue, les besoins de ses établissements, les principaux enjeux auxquels il est confronté, les caractéristiques et les attentes du milieu qu'il dessert. De plus, il contient les orientations et objectifs retenus, les indicateurs, notamment nationaux, utilisés pour mesurer les objectifs et les cibles visés.

Le plan d'engagement vers la réussite permettra au CSSA de déclarer à l'ensemble des personnes concernées par sa mission éducative, ses objectifs quant aux services offerts et leur qualité.

Le plan d'engagement vers la réussite, ainsi que les projets éducatifs des établissements qui seront révisés au cours de l'année scolaire 2023-2024, sont des outils de gouvernance qui permettront la réalisation de nombreuses initiatives. Ces dernières auront des impacts sur la réussite des élèves ainsi que sur la persévérance des quelque 6000 jeunes et adultes qui fréquentent les établissements.

« [...] des impacts sur la réussite des élèves ainsi que sur la persévérance des quelque 6000 jeunes et adultes qui fréquentent les établissements. »



2 LE COMITÉ D'ENGAGEMENT POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE (CERÉ)

Le centre de services scolaire doit instituer un CERÉ qui a, entre autres fonctions, celle d'élaborer et de proposer au conseil d'administration du centre de services scolaire un plan d'engagement vers la réussite.

En collaboration avec le comité consultatif de gestion, le CERÉ élabore une proposition de PEVR, laquelle est mise en consultation en février 2023.

Il procède à la consultation des groupes suivants :

- > Comité de parents ;
- > Comité consultatif des services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (EHDAA) ;
- > Comité consultatif de gestion (CCG) ;
- > Conseils d'établissements ;
- > Représentants de toutes les catégories des membres du personnel ;
- > Comités d'élèves.

À la suite de la consultation, le projet amendé est de nouveau présenté au CCG, puis déposé au CERÉ pour recommandation finale.

À la fin du processus, le directeur général, ou un membre désigné par le comité, présente au conseil d'administration le PEVR proposé par le CERÉ.

Il est important de préciser que le rôle du CERÉ se poursuivra pendant la mise en oeuvre et le suivi du PEVR.

3 LA MISSION, LA VISION ET LES VALEURS

La mission

Le Centre de services scolaire des Appalaches a pour mission « d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population ».

À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.

Le centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région. » LIP, article 207.1.

La vision

Le Centre de services scolaire des Appalaches vise la réussite de tous ses élèves selon leur plein potentiel en misant sur l'implication, le développement et l'épanouissement de tous les acteurs. De plus, il entend se positionner comme chef de file sur le plan de l'amélioration continue de l'éducation dans la région.

Les valeurs

Le Centre de services scolaire des Appalaches souhaite mettre en priorité quatre valeurs en s'assurant qu'elles soient connues et partagées, autant par la clientèle que par l'ensemble du personnel et de sa communauté éducative. Le respect, la responsabilisation, l'équité et la collaboration sont les valeurs organisationnelles sur lesquelles les actions et les décisions s'appuient.

Le respect, c'est reconnaître que chaque individu est unique, qu'il a des droits et des devoirs. C'est faire preuve de considération envers autrui.

La responsabilisation, c'est être conscient de ses actes et de ses paroles et s'en porter garant. C'est aussi assumer ses décisions en tenant compte de ses engagements, en se souciant de bien faire les choses et d'agir avec soin et professionnalisme.

L'équité, c'est de s'assurer que toutes les personnes, quelle que soit leur identité, sont traitées de manière juste. C'est aussi veiller à ce que tous les mécanismes d'affectation des ressources et de prises de décision soient justes pour tous.

La collaboration, c'est contribuer à un travail collectif dans une vision commune. C'est la volonté d'échanger, de partager et de reconnaître l'expertise et les idées de tous en faisant preuve d'ouverture, au bénéfice de la communauté éducative.

Le CSSA s'attend à ce que les élèves, les parents et toutes les personnes qui interviennent dans ses établissements et ses services prennent l'engagement de partager ces valeurs au quotidien et agissent en cohérence avec celles-ci, et ce, dans un souci de bienveillance.

4 LE CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES APPALACHES

4.1 Les caractéristiques de la population

Le CSSA s'étend sur tout le territoire de la MRC des Appalaches et sur une partie des MRC de l'Érable, du Haut Saint-François, d'Athabaska et du Granit.

S'y trouve une population totale de 43 410 habitants, ce qui constitue une augmentation de 2,4 % depuis 2016. La MRC des Appalaches se compose de 19 municipalités réparties sur environ 1 900 km². La région se caractérise par une ville centre (Thetford Mines) qui est composée de 60 % de la population, de trois agglomérations semi-urbaines et de plusieurs petites municipalités rurales et riveraines.

Selon l'analyse des dernières données relatives à la santé et au bien-être des populations, la situation générale de la MRC n'a pas connu d'amélioration significative au cours des dernières années. Plusieurs facteurs ont contribué à cet état de fait, notamment la crise sanitaire qui a touché les populations jeunes et adultes dans toutes les régions du Québec.

De plus, rappelons que la MRC présentait un portrait moins favorable lorsqu'on la comparait à l'ensemble de la région. La pandémie est venue s'ajouter aux défis que devra relever la MRC au cours des années à venir.

Les statistiques qui suivent sont issues des résultats contenus dans le document « Caractérisation des communautés locales de Chaudière-Appalaches, 3^e édition », démarche qui vise à améliorer la qualité de vie et la santé des communautés en s'appuyant sur une connaissance et une compréhension fine de celles-ci. Certaines données sont extraites du document « Zoom sur les jeunes de la MRC des Appalaches » portrait démographique 2021.

Quelques faits saillants

- > Le groupe 0-17 ans ne représente que 16,7 % de la MRC des Appalaches, alors que celui des 65 ans et plus représente 43 % de la population ;
- > Plusieurs zones sont en situation de défavorisation matérielle et sociale. Il est à préciser que l'indice de défavorisation matérielle et sociale regroupe six indicateurs ;
- > Pour la composante matérielle, il s'agit de l'inoccupation, de la sous-scolarité et du revenu moyen. Pour la composante sociale, on considère les personnes séparées, divorcées ou veuves, les familles monoparentales et les personnes vivant seules ;
- > 26 % sont des familles monoparentales ;
- > La région est en situation de plein emploi ;
- > 10,4 % des ménages consacrent 30 % du revenu aux coûts d'habitation ;
- > 14,7 % des adultes (25-64) sont sans diplôme d'études ;
- > 15,9 % des adultes (25-64) ont une scolarité universitaire, tant chez les hommes que les femmes ;
- > 23,3 % de la population a une connaissance du français et de l'anglais ;
- > 1,3 % de la population déclare une identité autochtone et 1,6 % a le statut d'immigrant en 2021 ;
- > Selon le PEICA, 58 à 60% de la population est sous le niveau 3 de compétences en littératie*.



Suite faits saillants

*La littératie selon le PEICA

La littératie est la capacité des adultes de comprendre, d'évaluer, d'utiliser et d'analyser des textes écrits pour participer à la société, atteindre leurs objectifs, perfectionner leurs connaissances et développer leur potentiel. Il y a 5 niveaux de compétences : le niveau 3, correspond à la capacité :

- > De comprendre des textes denses ou longs de différents types (continus, non continus, mixtes ou multiples) et d'y réagir de façon adéquate ;
- > De comprendre des structures de texte et des procédés rhétoriques ;
- > De cerner, d'interpréter ou d'évaluer une ou plusieurs informations et d'effectuer des inférences adéquates ;
- > D'effectuer des opérations comportant des étapes multiples et de choisir des données pertinentes à partir d'informations concurrentes pour déterminer et formuler des réponses.

LES TOUT-PETITS (0-5 ANS)

- > Ils représentent environ 5,1 % de la population totale;
- > Proportion d'enfants de maternelle vulnérables par domaine de développement (réf. : EQDEM 2017).

	MRC des Appalaches	Ensemble du Québec
Santé physique et bien-être	9,6	10,6
Compétences sociales	12,5	10,2
Maturité affective	11,6	11,5
Développement cognitif	12,5	11,1
Habilités de communication	9,1	11,1

27,7 % d'enfants de la maternelle sont vulnérables dans au moins un domaine de développement par rapport à 23,6 % au Québec :

- > Selon l'étude longitudinale sur le développement des enfants du Québec (ÉLDEQ), certaines habiletés à la maternelle pourraient prédire la réussite en 4^e année du primaire. Par exemple, les enfants qui connaissent mieux les nombres à la maternelle réussiraient mieux dans toutes les matières en 4^e année, en plus d'être plus engagés et de présenter un intérêt plus grand pour l'école.



« [...] certaines habiletés à la maternelle pourraient prédire la réussite en 4^e année du primaire »

LES JEUNES DU PRIMAIRE (6-12 ANS)

- > Ils représentent environ 7 % de la population totale ;
- > Les taux de réussite aux épreuves de lecture ou d'écriture sont plus faibles chez les jeunes de 6^e année qui :
 - Vivent dans une famille économiquement défavorisée ou fréquentent une école située dans un territoire défavorisé ;
 - Présentent certains problèmes de comportement, tels que l'hyperactivité ou l'inattention ;
 - Manifestent un faible attachement envers l'école, participent peu en classe ou ont une relation moins positive avec leur enseignant.
- > Les taux de réussite des élèves du primaire sont liés bien évidemment à des facteurs internes, mais aussi à des facteurs externes, comme l'exposition à la lecture dans les différents milieux (familial, communautaire, éducatif ou de garde). En effet, les enfants exposés dès le plus jeune âge (vers 1 an et demi) à des lectures interactives quotidiennes présentent des taux de réussite plus élevés aux épreuves de français de 6^e année ;
- > 93 % des parents sont satisfaits, en général, de leur relation avec l'école de leur enfant et 99 % des parents lisent et répondent toujours, ou la plupart du temps, aux communications envoyées par l'école ;
- > 68 % des parents disent lire avec l'enfant au moins une fois par semaine.

« 93 % des parents sont satisfaits, en général, de leur relation avec l'école. »





LES JEUNES DU SECONDAIRE (13-17 ANS)

- > Ils représentent environ 4,6% de la population totale ;
- > La moyenne générale au secondaire et le taux de réussite des cours en première session au collégial ont été identifiés comme des indicateurs de la persévérance scolaire au collégial. En effet, les élèves qui ont une moyenne générale au secondaire de 75 % et plus et les étudiants qui réussissent au moins les trois quarts de leurs cours de la première session ont nettement plus de chance d'obtenir leur diplôme d'études collégiales ;
- > 44 % des parents disent lire avec l'enfant au moins une fois par semaine ;
- > Environ 58,3 % des parents déclarent participer aux événements organisés par l'école ;
- > 45 % des parents déclarent que le manque d'intérêt ou de motivation, les faibles résultats scolaires, les capacités intellectuelles ou les difficultés d'apprentissage et les coûts pourraient influencer négativement sur le parcours scolaire de leur enfant et avoir pour conséquence la non-atteinte du niveau scolaire souhaité ;
- > Les parents accordent une importance relative au travail pendant les études, mais se disent prêts à intervenir si leur enfant a des difficultés. Les recherches tendent à démontrer que le fait de travailler ou non pendant l'année scolaire n'influe pas sur les résultats scolaires. Le facteur important à prendre en compte est le nombre d'heures travaillées par semaine. Il est reconnu qu'un temps de travail de 15 h et plus par semaine peut nuire aux performances scolaires du jeune et à son état de santé en général.

LES JEUNES ADULTES (18-29 ANS)

- > Ils représentent environ 10 % de la population totale ;
- > Bon nombre d'élèves fréquentant la formation générale des adultes présentent une réalité qui diffère des élèves pour qui le parcours scolaire est plus linéaire. En effet, la plupart de ces jeunes ont eu un parcours scolaire empreint d'échecs ou de difficultés, en plus de présenter des facteurs de risque psychosociaux qui les placent plus souvent en situation de vulnérabilité ;
- > La plupart des élèves au centre d'éducation des adultes ont un emploi à temps partiel, sinon à temps plein. Ceux-ci sont donc souvent contraints à conjuguer les études, le travail (dont l'horaire est parfois atypique) et la famille, ce qui peut avoir un impact significatif sur le parcours et la persévérance scolaire.

Le contexte, bien qu'il soit sommaire, est éloquent quant aux nombreux défis que nous avons à relever, et ce, en étroite collaboration avec les autres partenaires de notre région.



4.2 Les besoins des écoles et des centres pour augmenter la réussite des élèves

Dans le cadre des travaux menant à l'élaboration du PEVR, des besoins ont été énumérés :

- > Maintenir un climat d'apprentissage sain, stimulant et sécuritaire pour tous : les élèves et le personnel ;
- > Mettre en place un meilleur arrimage entre les établissements et les services externes ;
- > Accompagner les familles ;
- > Maintenir l'activité physique et encourager la pratique d'activité physique chez les élèves ;
- > Poursuivre l'amélioration de l'état des bâtisses et des cours d'école ;
- > Continuer le développement technologique et assurer un soutien technique aux établissements et à leurs utilisateurs ;
- > Poursuivre et structurer le développement durable ;
- > S'assurer de la pérennité des mesures mises en place basées sur des données probantes et constantes ;
- > Créer des équipes collaboratives pour assurer le passage d'un secteur à l'autre et pour assurer les meilleurs services ;
- > Organiser des services complémentaires et particuliers qui répondent aux besoins de tous nos élèves ;
- > Bonifier l'offre de formation pour qu'elle corresponde davantage aux besoins des milieux ;
- > Accompagner les élèves dans leur cheminement en se basant sur les apprentissages essentiels et les attentes de fin de parcours ;
- > Appliquer les mesures de différenciation pédagogique afin de soutenir tous nos élèves.

Il va sans dire que ces besoins, pour être répondus, exigeront la contribution de tous les intervenants et nécessiteront parfois l'ajout de ressources financières. De plus, dans le cadre des nouveaux projets éducatifs, certains moyens seront mis en place afin de répondre concrètement aux situations particulières.

« **Maintenir, créer, organiser, appliquer, bonifier et accompagner...** »



5 LES ENJEUX

Voici les trois enjeux prioritaires qui découlent de la description du contexte et des besoins identifiés par les établissements qui ont été présentés précédemment. Ils serviront d'assise au Plan d'engagement vers la réussite et contribueront à définir les orientations et les objectifs. Les autres éléments du PEVR, notamment les cibles et les indicateurs, nous guideront vers les résultats que nous souhaitons obtenir.

Le premier enjeu :

► La réussite de tous les élèves

- En agissant tôt et tout au long du parcours scolaire ;
- En améliorant la réussite, la diplomation et la qualification de tous nos élèves ;
- En accompagnant les élèves dans leur cheminement en se basant sur les apprentissages essentiels ;
- En appliquant des mesures de différenciation pédagogique afin de soutenir tous les élèves ;
- En développant des pratiques pédagogiques se basant sur des données probantes et constantes.

Le deuxième enjeu :

► Un environnement éducatif stimulant

- En mettant en place un meilleur arrimage entre les établissements et les services externes ;
- En accompagnant les familles dans un esprit de collaboration et de soutien ;
- En maintenant et valorisant l'activité physique ;
- En proposant des activités diversifiées (scientifiques, sociales, culturelles et sportives) ;
- En continuant le développement technologique ;
- En organisant des services complémentaires, particuliers et autres, qui répondent aux besoins de tous nos élèves, en les déployant dans une approche collaborative ;
- En bonifiant l'offre de formation pour qu'elle corresponde davantage aux besoins des milieux, particulièrement celle basée sur des pratiques probantes issues de la recherche ;
- En créant des équipes collaboratives pour assurer le passage d'un secteur à l'autre et pour assurer les meilleurs services ;
- En poursuivant et en structurant le développement durable.

Le troisième enjeu :

► Le bien-être psychologique et physique de tous

- En maintenant un climat d'apprentissage sain et sécuritaire exempt de violence et d'intimidation, en se basant sur une approche positive propice au développement de relations significatives ;
- En s'assurant que les espaces physiques soient sécuritaires et accueillants afin de susciter le sentiment d'appartenance, l'intérêt, l'engagement et la motivation de tous.

6 LES ORIENTATIONS, LES OBJECTIFS, LES INDICATEURS ET LES CIBLES

► Enjeu 1 : La réussite de tous les élèves

Orientation : Soutenir la persévérance ainsi que la réussite dès la petite enfance et tout au long du parcours scolaire.

OBJECTIFS NATIONAUX

1 : Accroître la réussite des élèves	
Indicateur : Augmenter le taux de réussite des garçons quant à la sortie avec diplôme et qualification après 7 ans.	Cible : Passer de 69,3 % à 75 % de réussite
Indicateur : Améliorer le taux de réussite des EHDAA quant à la sortie avec diplôme et qualification après 7 ans.	Cible : Passer de 51,7 % à 58 % de réussite
Indicateur : Diminuer la proportion des élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire.	Cible : Passer de 15,7% à 10 %
Indicateur : Augmenter le taux de diplomation et de qualification après 7 ans.	Cible : Passer de 78% à 82 %
Indicateur : Augmenter la proportion d'élèves qui obtiennent plus de 70% à l'épreuve obligatoire de lecture en français, 4 ^e année du primaire.	Cible : Passer de 75,29% à 80%
Indicateur : Augmenter la proportion des élèves qui obtiennent plus de 70% à l'épreuve obligatoire de mathématiques (résoudre), 6 ^e année du primaire.	Cible : Passer de 72,20 % à 75%
Indicateur : Augmenter la proportion des élèves qui obtiennent plus de 70% à l'épreuve obligatoire d'écriture en français, 2 ^e année du secondaire.	Cible : Passer de 61,88% à 75%

2 : Moderniser et valoriser la formation professionnelle (FP) et la formation générale des adultes (FGA)

Indicateur : Augmenter le taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans.	Cible : Passer de 66,4% à 75%
Indicateur: Hausser le nombre de compétences reconnues par le service de la RAC (reconnaissance des acquis).	Cible : Augmenter de 10% le nombre de compétences reconnues
Indicateur : Augmenter le nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle et à la FGA.	Cible : 4% d'augmentation des élèves inscrits de moins de 20 ans en FP et en FGA
Indicateur : Améliorer le taux de rétention des élèves inscrits en formation professionnelle et à la FGA.	Cible en FP : Réduire de 20% les départs Cible en FGA : Réduire de 10% les départs

3 : Élaborer de nouveaux projets pédagogiques particuliers au secondaire

Indicateur : Maintenir le taux de participation des élèves.	Cible : Maintien à 79,11%
---	---------------------------

OBJECTIFS - CSSA

4 : S'assurer que tous les établissements développent des pratiques pédagogiques en littératie et en numératie se basant sur des données probantes de la maternelle 4 ans à la formation générale des adultes

Indicateur : Augmenter le taux de réussite en français et en mathématique de 1 % à 10 % selon la situation spécifique de chaque établissement.	Cible : 100 % des projets éducatifs adoptés en décembre 2023 contiennent des mesures en littératie et en numératie.
--	---

Enjeu 2 : Un environnement éducatif stimulant

Orientation : Favoriser des milieux propices à l'apprentissage et au développement de tous.

OBJECTIFS - CSSA

1 : Afin de répondre aux besoins des milieux, déployer des services complémentaires et particuliers dans une approche collaborative

Indicateur : Atteindre un haut taux de satisfaction de la part des intervenants dans les établissements à partir d'un outil de mesure convenu.	Cible : 90% des intervenants considèrent que les services répondent à leurs besoins.
--	--

2 : Mettre en place des pratiques collaboratives en s'assurant qu'elles répondent aux besoins du personnel visé dans le but d'augmenter la réussite des élèves et qu'elles s'appuient sur des pratiques probantes issues de la recherche

Indicateur : Mettre en place des plans de formation qui répondent aux besoins du personnel.	Cible : 90% de membres du personnel de toutes catégories sont satisfaits des plans de formation et d'accompagnement selon un sondage annuel.
---	--

3: Poursuivre le développement technologique

Indicateur : Améliorer la plateforme intranet.	Cible : Optimiser l'implantation et l'utilisation d'intranet.
Indicateur : Documenter le nombre d'utilisateurs des plateformes.	Cible : Encourager l'utilisation d'un outil technologique de communication uniforme pour chaque établissement.
Indicateur : Offrir différentes opportunités et contextes d'utilisation du numérique aux élèves.	Cible : Développer la compétence numérique chez les élèves.

4: Adopter une démarche de développement durable

Indicateur : Réviser et diffuser la politique de développement durable et établir une démarche claire. Dénombrer les activités réalisées en lien avec le développement durable.	Cible : Engager tous les milieux dans une vision commune afin de mobiliser tous les acteurs.
---	--

Enjeu 3 : Le bien-être psychologique et physique de tous les élèves

Orientation : Apprendre dans des milieux éducatifs sains, actifs, sécuritaires et bienveillants.

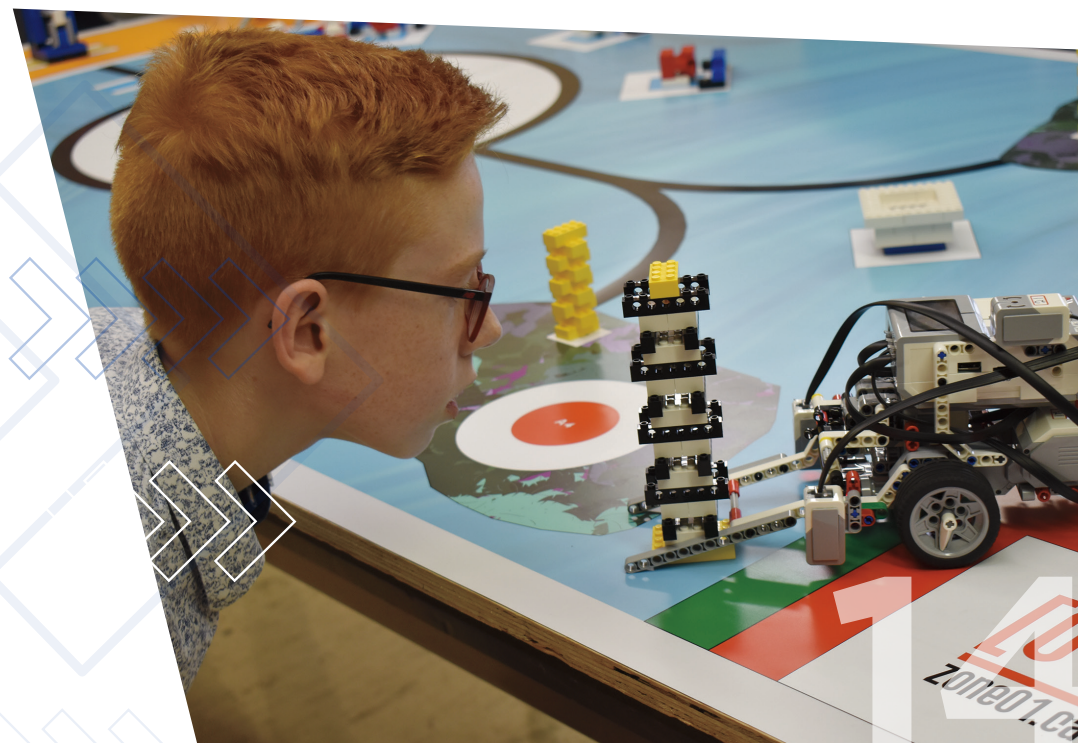
OBJECTIFS - NATIONAUX

1 : Maintenir tous les bâtiments dans un état satisfaisant

Indicateur : Indice de vétusté produit par le MEQ	Cible : Tous les établissements sont tenus dans un état satisfaisant, soit un indice de vétusté de moins de 15%.
---	--

2 : Améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité des élèves

Indicateur : Recourir au référentiel sur le bien-être de l'élève pour faire une analyse de situation de leur milieu.	Cible : 100 % des établissements auront analysé leur situation et auront mis en place des moyens selon leur situation.
--	--



1 LA REDDITION DE COMPTES

Le Plan d'engagement vers la réussite ne constitue pas une fin en soi, mais davantage une étape dans un processus. Comme nous l'avons déjà mentionné dans ce document, ces engagements permettront au CSSA d'affirmer publiquement ce qu'il entend mettre en place pour la réussite et la persévérance de ses élèves, jeunes et adultes.

En vertu de l'article 220 de la Loi sur l'instruction publique, « Le centre de services scolaire prépare un rapport annuel conformément aux dispositions du règlement pris en vertu de l'article 457.6 afin de rendre compte à la population de son territoire de la réalisation de son Plan d'engagement vers la réussite et des résultats obtenus en fonction des objectifs et des cibles qu'il comporte. »

Ainsi, le Plan d'engagement vers la réussite fera l'objet d'une évaluation annuelle en collaboration avec les équipes des établissements et des Services pour la production du rapport annuel.

Le rapport annuel permettra l'ajustement et la régulation au besoin des objectifs, des indicateurs et des cibles. Il donnera aussi l'opportunité au CSSA de mettre à jour annuellement ses différentes données sur la réussite des élèves et sur l'évolution de son organisation.

En somme, ce que le CSSA souhaite, c'est de pouvoir poser les gestes et prendre les mesures les plus appropriées pour faire en sorte que toute sa clientèle atteigne le plus haut niveau de réussite selon son potentiel et ses aspirations.



8 LA DÉCLARATION DE SERVICES

Le CSSA est conscient de l'importance, pour une organisation, d'appuyer ses actions et ses décisions sur une vision bien campée et sur des valeurs largement partagées. Il s'engage à faire la promotion de ses valeurs et d'agir en cohérence avec celles-ci.

Le CSSA offre des services éducatifs aux élèves inscrits dans ses établissements.

Les services d'enseignement

Le CSSA dispense des services d'enseignement à divers niveaux et à diverses clientèles, à l'intérieur de ses nombreux établissements.

> L'éducation préscolaire

Le CSSA accueille depuis quelques années une clientèle bénéficiant de classes de maternelle 4 ans. Il souhaite offrir aux jeunes enfants un environnement sécurisant, bienveillant et inclusif. C'est à travers le programme-cycle préscolaire que ceux-ci explorent, découvrent et apprennent dans les 5 domaines du développement de l'enfant : domaine physique et moteur, domaine affectif, domaine social, domaine langagier et domaine cognitif. Le jeu libre est en avant plan, où les enfants font des apprentissages simultanés, développeront leurs habiletés ainsi que leurs fonctions exécutives, et ce, dans tous les domaines.

Le CSSA offre un programme de dépistage précoce en orthophonie et en ergothérapie pour l'ensemble de ses écoles.

Par ailleurs, la maternelle est offerte à temps plein aux élèves de cinq ans dans la majorité des écoles primaires du territoire du CSSA.

> L'enseignement primaire et l'enseignement secondaire

Les élèves inscrits au CSSA peuvent bénéficier de l'enseignement primaire et secondaire, et ce, à l'intérieur de dix-neuf écoles primaires et de trois écoles secondaires. Cet enseignement est dispensé conformément au régime pédagogique et aux programmes prévus par le ministère de l'Éducation.

Une offre bonifiée est également à la disposition des élèves fréquentant les trois écoles secondaires. Ceux-ci peuvent notamment choisir parmi divers services d'enrichissement (concentrations en sports, programme d'éducation internationale, programme iPad, arts du cirque, théâtre, plein air, musique populaire et anglais).

Par ailleurs, le CSSA offre également plusieurs services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.



> La formation générale des adultes

La formation générale des adultes est dispensée aux personnes qui désirent poursuivre et terminer leurs études secondaires. Cette voie de formation comprend des services personnalisés qui visent à accompagner les jeunes, âgés de plus de 16 ans, et les adultes dans leur développement académique et professionnel.

Le CSSA offre notamment des services d'enseignement à la formation de base et à la formation générale (du présecondaire à la 5^e secondaire), de la formation à distance, de l'intégration sociale et socioprofessionnelle, de la formation populaire, de la francisation ainsi que des tests d'équivalence de niveau de scolarité et des préalables à la formation professionnelle et au diplôme d'études collégiales.

> La formation professionnelle

La formation professionnelle est offerte aux personnes désirant poursuivre leurs études secondaires vers un métier de la formation professionnelle.

Le CSSA offre notamment des services de formation conduisant soit à un diplôme d'études professionnelles (DEP), à une attestation des études professionnelles (AEP) ou à une attestation de spécialisation professionnelle (ASP). Elle offre aussi des services pour la reconnaissance des acquis et des compétences.

Les services complémentaires

Conformément à la Loi sur l'instruction publique et aux régimes pédagogiques établis par le ministère de l'Éducation, le CSSA offre des services complémentaires. Ces services ont pour but de favoriser la progression des élèves dans leurs différents apprentissages. Les services complémentaires comprennent des services :

- d'animation spirituelle et d'engagement communautaire ;
- d'information et d'orientation scolaire et professionnelle ;
- de psychologie ;
- d'éducation spécialisée ;
- d'orthophonie ;
- d'ergothérapie ;
- de psychoéducation ;
- d'orthopédagogie ;
- de santé et de services sociaux ;
- d'animation de vie sportive, culturelle et sociale.

Les services à la communauté

Le CSSA offre également, conformément aux modalités prévues à la Loi sur l'instruction publique, des services afin de favoriser l'accès à ses établissements, tels :

- des services de garde en milieu scolaire ;
- des services de surveillance du midi ;
- des services de restauration ;
- des services de transport scolaire pour le matin et le soir.

Les services particuliers et autres services

Dans le but de mieux desservir sa clientèle et répondre aux besoins d'un plus grand nombre de personnes, le CSSA offre également les services particuliers suivants :

- le soutien à l'apprentissage du français (programme de francisation) ;
- les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA), à l'intention de la clientèle ;
- les services aux entreprises qui élaborent des formations sur mesure et des programmes de certification.

Les services culturels

En vertu de sa politique culturelle, le CSSA offre une vie culturelle de qualité dans chacun de ses établissements, incluant son centre administratif, et ce, en encourageant la mise en place d'activités à caractère culturel, tant pour les élèves que pour son personnel et la communauté. À cette fin, le CSSA collabore à :

- Établir des partenariats avec les villes, les organismes sans but lucratif et les écoles pour la présentation de spectacles ;
- Mettre en place un comité culturel du CSS des Appalaches chargé de reconnaître et de promouvoir des activités, d'initier des réflexions et des échanges pour la mise en action d'une vie culturelle et de stimuler et soutenir l'avènement de nouveaux projets.

Une qualité assurée de services

Lorsqu'une personne communique avec un établissement ou l'un des services administratifs du CSSA, elle est en droit de s'attendre :

- À être traitée avec respect ;
- À être accueillie de façon courtoise et à connaître l'identité de la personne à qui elle s'adresse ;
- À recevoir dans un délai raisonnable, si la demande est traitée par courriel ou par boîte vocale, un avis précisant le délai de traitement de la demande ;
- À recevoir promptement un accusé de réception à une demande formulée par écrit ;
- À ce que le caractère confidentiel de sa démarche soit respecté ;
- À ce que sa demande soit traitée avec équité, impartialité et transparence ;
- À obtenir des explications claires et précises ;
- À être dirigée vers l'un des services appropriés à la demande formulée.

À votre écoute

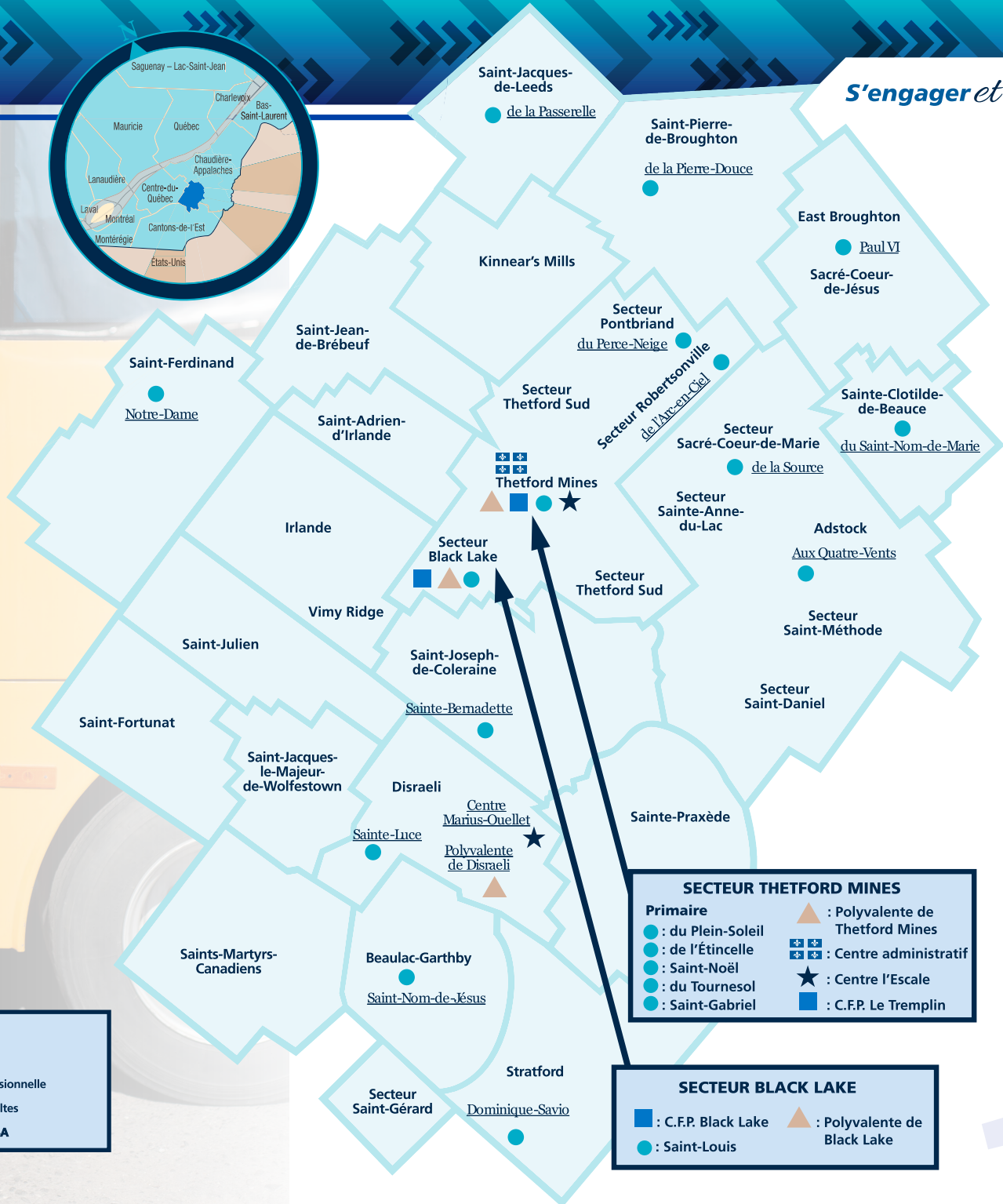
Désireuse d'offrir la possibilité à sa clientèle et à la population de s'exprimer, le CSSA et ses établissements mettent divers moyens à la disposition des personnes souhaitant faire part de commentaires, suggestions ou de plaintes sur la qualité des services.

Les personnes intéressées doivent d'abord communiquer avec l'établissement ou le service concerné. En cas d'insatisfaction, elles peuvent s'adresser au responsable de l'examen des plaintes par téléphone au numéro suivant : 418 338-7800, poste 1232 ou par courriel à l'adresse suivante :

secg@csappalaches.qc.ca.

LE TERRITOIRE

S'engager et réussir



- : Écoles primaires
- ▲ : Écoles secondaires
- : Centres de formation professionnelle
- ★ : Centres d'éducation des adultes
- ⊕ ⊕ : Centre administratif du CSSA

SECTEUR THETFORD MINES

- : du Plein-Soleil
- : de l'Étincelle
- : Saint-Noël
- : du Tournesol
- : Saint-Gabriel
- ▲ : Polyvalente de Thetford Mines
- ⊕ ⊕ : Centre administratif
- ★ : Centre l'Escale
- : C.F.P. Le Tremplin

SECTEUR BLACK LAKE

- : C.F.P. Black Lake
- : Saint-Louis
- ▲ : Polyvalente de Black Lake

LE GLOSSAIRE DE CERTAINS TERMES UTILISÉS

Cible : Une cible est associée à un indicateur et désigne le résultat visé par l'objectif. Elle doit être précise et normalement quantifiable, mais on peut fixer une cible qualitative lorsque la mesure s'avère impraticable ou inappropriée.

Contexte : La description du contexte s'appuie sur une analyse de l'environnement interne et externe dans lequel agit l'organisation. On y trouve brièvement exposés les facteurs significatifs, les besoins, les attentes et les préoccupations majeures des citoyennes et des citoyens, les tendances sociales, économiques, démographiques et technologiques qui exerceront une influence sur les stratégies mises en place par l'organisation pour la période couverte. L'analyse du contexte permet de cerner les différents enjeux auxquels l'organisation sera confrontée et sur lesquels elle va s'appuyer pour déterminer des orientations et des objectifs.

Enjeu : Un enjeu découle du contexte. Il représente ce que l'organisation, ses clientèles et ses partenaires peuvent perdre ou gagner selon les stratégies mises en place. Il sert à structurer les orientations. La formulation d'un enjeu se fait dans un bref énoncé de quelques mots.

Indicateur : Un indicateur est une information ou une mesure d'ordre quantitatif ou qualitatif qui permet d'évaluer les progrès accomplis dans l'atteinte d'un objectif. Il existe plusieurs types d'indicateurs, dont des indicateurs de performance qui sont directement liés aux résultats visés par un objectif ainsi que des indicateurs de mise en oeuvre qui sont associés aux moyens et aux ressources utilisés pour atteindre un objectif. Les indicateurs constituent une composante essentielle de la gestion axée sur les résultats.

Objectif : Un objectif constitue un engagement prioritaire de l'organisation pour la période couverte par l'outil stratégique. Il énonce les changements précis et mesurables que les activités de l'organisation devraient produire.

Orientation : Une orientation permet à une organisation d'affirmer les intentions qui marqueront la réalisation de sa mission. Elle traduit les priorités de l'organisation. Elle est rattachée à un enjeu et doit présenter les caractéristiques suivantes : elle doit être introduite par un seul verbe d'action; elle doit véhiculer une idée maîtresse; elle doit être claire et concise.

Littératie : La littératie est souvent perçue comme étant la lecture et l'écriture. Bien qu'elles soient des éléments essentiels de la littératie, celle-ci englobe beaucoup plus. Le développement de la littératie se produit non seulement à l'école, mais dans tous les aspects de la vie. En fait, c'est l'aptitude à lire, à comprendre, à utiliser l'information dans la vie quotidienne et à communiquer le mieux possible.

Numératie : La numératie est essentielle pour interpréter le monde actuel axé sur les données. La numératie, c'est utiliser et interpréter au quotidien de l'information quantitative ou spatiale pour nous aider à donner un sens à notre monde. Par exemple, prendre conscience de la distance, préparer un budget ou interpréter des statistiques.

Pratique basée sur des données probantes

La pratique basée sur des données probantes est une pratique qui répond à des critères d'efficacité, de transférabilité et de maintien des effets. Il s'agit de pratiques exemplaires.

Selon plusieurs études scientifiques, les pratiques basées sur des données probantes montrent des bénéfices pour la clientèle auprès de laquelle elles sont appliquées.

EHDAA : Élève handicapé ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage

TABLEAU SYNOPTIQUE

La vision du CSSA

Le centre de services scolaire vise la réussite de tous ses élèves selon leur plein potentiel en misant sur l'implication, le développement et l'épanouissement de tous les acteurs. De plus, il entend se positionner comme chef de file au niveau de l'amélioration continue de l'éducation dans la région.

Les valeurs retenues sont :

- > Le respect
- > La responsabilisation
- > L'équité
- > La collaboration

LES TROIS ENJEUX

La réussite de TOUS les élèves

2 Un environnement éducatif stimulant

3 Le bien-être psychologique et physique de tous

ORIENTATION DE L'ENJEU 1

Soutenir

la persévérance ainsi que la réussite dès la petite enfance, et ce, tout au long du parcours scolaire.

Objectif 1

Accroître la réussite des élèves.

Objectif 2

Moderniser et valoriser la formation professionnelle et la formation générale des adultes.

Objectif 3

Élaborer de nouveaux projets pédagogiques particuliers au secondaire.

Objectif 4

S'assurer que tous les établissements développent des pratiques pédagogiques en littératie et en numératie se basant sur des données probantes de la maternelle 4 ans à la formation générale des adultes.

ORIENTATION DE L'ENJEU 2

Favoriser

des milieux propices à l'apprentissage et au développement de tous les élèves.

Objectif 1

Afin de répondre aux besoins des milieux, déployer des services complémentaires et particuliers dans une approche collaborative.

Objectif 2

Mettre en place des pratiques collaboratives en s'assurant qu'elles répondent aux besoins du personnel visé dans le but d'augmenter la réussite des élèves et qu'elles s'appuient sur des pratiques probantes issues de la recherche.

Objectif 3

Poursuivre le développement technologique.

Objectif 4

Adopter une démarche de développement durable.

ORIENTATION DE L'ENJEU 3

Apprendre

dans des milieux éducatifs sains, actifs, sécuritaires et bienveillants.

Objectif 1

Maintenir tous les bâtiments dans un état satisfaisant.

Objectif 2

Améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité des élèves.

Le CSSA souhaite pouvoir poser les gestes et prendre les mesures les plus appropriées pour faire en sorte que toute sa clientèle atteigne le plus haut niveau de réussite selon son potentiel et ses aspirations.



S'engager et réussir



**Centre
de services scolaire
des Appalaches**

Québec



650, rue Lapierre, Thetford Mines (Québec) G6G 7P1
Téléphone : 418 338-7800 | Télécopieur : 418 338-7845
www.csappalaches.qc.ca